



CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE | MINISTERIAL CONFERENCE
SUR LA FRANCOPHONIE | ON THE CANADIAN
CANADIENNE | FRANCOPHONIE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

DES ENJEUX CLÉS POUR LA FRANCOPHONIE CANADIENNE AU CŒUR DES DISCUSSIONS ENTRE LES MINISTRES

Le 23 juin 2016 – St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador) – 21^e Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne

Les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables de la francophonie canadienne ont conclu deux jours de rencontres au cours desquels ils ont discuté d'enjeux importants, notamment de services en français, d'immigration francophone, de tourisme et de petite enfance.

La Conférence a débuté par une présentation de Monsieur Michael Clair sur le portrait de la francophonie de Terre-Neuve-et-Labrador, laquelle a nourri les discussions des ministres sur les progrès en matière de francophonie canadienne et sur son avenir. Les échanges ont permis de constater que les progrès significatifs à l'échelle du pays s'expliquent d'abord par les actions, les réussites et la collaboration des gouvernements et des acteurs communautaires à l'échelle locale.

« C'est sous le slogan *Le vent dans les voiles* que j'ai accueilli, ici à St. John's, mes collègues responsables de la francophonie canadienne », a déclaré l'honorable Perry Trimper, ministre responsable des Affaires francophones de Terre-Neuve-et-Labrador. « Ce slogan illustre à merveille l'énergie qui anime la communauté francophone et acadienne de Terre-Neuve-et-Labrador. Il est aussi symbolique de l'appui de notre gouvernement à contribuer à la vitalité et à l'essor de la communauté francophone et acadienne de la province, particulièrement par la mise en œuvre de sa nouvelle *Politique sur les services en français*. »

« Notre pays se définit par sa dualité linguistique et la force de sa diversité. Comme ministre responsable des langues officielles, j'ai à cœur d'élaborer un nouveau plan d'action pour appuyer et promouvoir la vitalité des communautés linguistiques ainsi que la connaissance de nos deux langues officielles », a rappelé l'honorable Mélanie Joly, ministre du Patrimoine canadien. « Les consultations ont commencé et la Conférence m'offre une occasion unique de prendre le pouls des gouvernements sur les défis posés et les opportunités offertes à la francophonie canadienne. La collaboration et l'intérêt des provinces et territoires à participer aux consultations sont un actif précieux au service des francophones de partout au pays. »

En matière d'immigration, les ministres ont discuté des objectifs et des modalités entourant le Forum sur l'immigration francophone, qui réunira les ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux de la francophonie canadienne et ceux de l'immigration. Une rencontre préparatoire à laquelle se joindraient les membres de la Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne sous la coordination de la ministre Francine Landry du Nouveau-Brunswick aura lieu à l'automne 2016. Le forum qui se tiendra au printemps 2017 permettra aux gouvernements d'identifier et de proposer des stratégies qui pourraient favoriser l'augmentation de l'immigration francophone partout au pays et appuyer les gouvernements dans leurs efforts pour atteindre leurs objectifs respectifs en matière d'immigration francophone.

En matière de tourisme francophone, les gouvernements ont réitéré leur volonté à travailler de concert pour mettre de l'avant un projet de circuit touristique, et ce, en tenant compte des particularités en matière de tourisme au sein de chaque juridiction. À Toronto en 2015, les gouvernements s'étaient engagés à explorer des occasions de collaboration sur de tels projets.

Le dossier des services en français est celui qui rallie les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux sous l'égide de la Conférence. Les ministres ont discuté des moyens à déployer pour améliorer la qualité des services offerts en français afin que ceux-ci aient un impact direct et important sur la qualité de vie des citoyens. Ils ont également échangé sur les meilleures pratiques qui favorisent la mise en place d'une offre active et accrue de services aux citoyens d'expression française.

Le développement de la petite enfance en francophonie canadienne est déterminant pour la vitalité culturelle, linguistique et identitaire des communautés francophones et acadiennes au pays. Un cadre de vie en français, l'engagement des gouvernements et la mise en place de programmes et de politiques sont tous des facteurs qui contribuent à ce développement et favorisent la transmission de la langue française. Les ministres ont échangé sur la création possible d'un lieu de discussion fédéral-provincial-territorial en matière de petite enfance et ils poursuivront leurs réflexions à ce sujet au cours de la prochaine année.

Le gouvernement fédéral sera l'hôte de la prochaine Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne qui aura lieu les 22 et 23 juin 2017, dans la région de la capitale nationale, dans le cadre du 150^e anniversaire de la Confédération. Cette rencontre sera coprésidée par le gouvernement du Yukon.

La Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne, créée en 1994, est le seul forum intergouvernemental qui regroupe les ministres responsables de la francophonie canadienne. La Conférence travaille pour une francophonie ouverte, dynamique et diversifiée qui contribue et participe pleinement à l'essor de la société canadienne. Consultez le site Internet de la Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne à www.cmfc-mccf.ca.

Renseignements :

Chantal Alarie
Coordonnatrice nationale
Conférence ministérielle sur la
francophonie canadienne
506-292-3415
chantal.alarie@gnb.ca

Emily Timmins
Directrice des communications
Ministère de l'Environnement et de la
Conservation
Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador
709-729-2575, 693-1292
emilytimmins@gov.nl.ca

Pierre-Olivier Herbert
Attaché de presse
Cabinet de la ministre du Patrimoine canadien
819-997-7788

Relations avec les médias
Patrimoine canadien
819-994-9101
1-866-569-6155
pch.media-media.pch@canada.ca